Faites une pause déjeuner en profitant du domaine pour pique-niquer en plein air.

## Pique-niquer dans le Parc

Les pique-niques sont autorisés dans le Parc, notamment dans la plaine Saint Antoine, en direction des châteaux de Trianon depuis le Château, où les jeux de ballon sont aussi autorisés. Il est également possible de pique niquer à la pièce d'eau des Suisses, en face de l'Orangerie, située à l'extérieur du Domaine en passant côté ville par la rue de l'Indépendance américaine ou côté Parc par la grille des Matelots.

L'accès au Parc est gratuit tous les jours.

## Pique-niquer dans les jardins

Dans les jardins, une aire de pique-nique a été aménagée dans <u>la</u> <u>halle des Marmousets</u>, à proximité de <u>l'allée d'eau</u>. Cet espace, disposant de toilettes, est l'unique lieu dans les jardins où les pique-niques sont autorisés.

L'accès aux jardins est payant, du mardi au dimanche à l'occasion des <u>Grandes Eaux Musicales</u> et de Jardins Musicaux. L'accès reste gratuit les lundis.



Aire de pique-nique dans la halle des Marmousets © LEPV / Didier Saulnier

Toilettes : Repérez les différentes <u>toilettes du Parc</u> et <u>des jardins</u>

sur le plan interactif.

Informations: 01 30 83 78 00